

L'évaluation des pratiques professionnelles et la formation universitaire au service de l'amélioration de l'autonomie d'exercice des Masseurs-Kinésithérapeutes et de la qualité des pratiques



Franck Gatto

Franck Gatto, kinésithérapeute et professeur associé des universités sur un poste past à mi-temps nous présente dans les pages qui suivent la deuxième partie d'un travail en profondeur qui nous révèle ce que doit être l'EPP et ce qu'il y a à en attendre pour la profession et son évolution

Il est présenté ci-dessous des cahiers des charges à l'EPP correspondant à l'état de veille scientifique et réglementaire actuel. C'est à partir de résultats de recherche déjà publiés que le 30 janvier 2008 le Conseil Inter-Régional PACA-Corse de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes a travaillé, validé puis communiqué au Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes une grande partie de ces cahiers des charges.

7. Le cahier des charges concernant l'accréditation du référent régional de l'EPP

7.1. La mission du référent régional :

Vérifier le respect des cahiers des charges par les accompagnateurs à l'EPP, les formateurs des formations dédiées à l'EPP et par les centres de formation accrédités.

7.2. Pour accréditer un candidat aux fonctions de référent régional de l'EPP :

- Rechercher les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que le référent régional de l'EPP

devrait posséder (idéal type théorique). Construire le référentiel qui permettra de réaliser l'accréditation du référent régional. Il devra à minima posséder les connaissances, les savoir-faire et les attitudes des accompagnateurs et des formateurs.

8. Le cahier des charges de l'EPP dans le cadre de l'exercice thérapeutique de la masso-kinésithérapie

8.1. Par thématique (par exemple la lombalgie) rechercher les connaissances, les savoir-faire, les attitudes biomédicaux que le masseur-kinésithérapeute devrait posséder et que le patient devrait posséder (idéaux types théoriques). Construire le référentiel qui permettra de réaliser l'EPP.

8.2. Rechercher les connaissances, les savoir-faire et les attitudes de l'éducation que le masseur-kinésithérapeute devrait posséder (idéal type théorique). Construire le référentiel éducatif qui permettra de réaliser l'EPP.



NB : ce référentiel éducatif est transversal et utilisable quel que soit la pathologie du malade. Ce référentiel a déjà été construit et publié par F Gatto et J Ravestein (Le mémoire. Suramps Médical. 2008).

8.3. Sur chaque référentiel rechercher les obstacles statistiques à l'apprentissage de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes pour les patients et pour les masseurs-kinésithérapeutes.

8.4. Les résultats de l'EPP et les projets :

- Les connaissances, les savoirs, et les attitudes du professionnel sont conformes aux savoirs et aux pratiques scientifiques biomédicaux et éducatifs. Pas de problème.
- Les connaissances, les savoirs, et les attitudes du professionnel sont devenues conformes par le dispositif d'EPP. Pas de problème.
- Certaines connaissances, et/ou savoirs faire, et/ou attitudes du professionnel ne sont pas conformes. Il existe un écart entre l'attendu (idéal type théorique) et le réalisé. **Donc auto-prescription d'objectifs et de contenu de formation et/ou d'expériences ...**

9. Le cahier des charges concernant l'accréditation des accompagnateurs à l'EPP

9.1. La mission de l'accompagnateur

- Organiser, animer et accompagner les praticiens dans l'auto-évaluation de leurs pratiques.
- A la fin de l'EPP réaliser avec chaque masseur-kinésithérapeute un bilan de l'EPP sous la forme de résultats et de projets.

9.2. Pour accréditer un candidat aux fonctions d'accompagnateur

- Rechercher les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que l'accompagnateur devrait posséder (idéal type théorique). Construire le référentiel qui permettra de réaliser l'accréditation des accompagnateurs.

NB : l'accompagnateur n'est pas un expert de la pathologie mais de l'accompagnement. Ce référentiel a déjà été construit en partie et publié par F Gatto et J Ravestein (Le mémoire. Suramps Médical. 2008).

- A partir du référentiel rechercher les obstacles statistiques à l'apprentissage de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes pour les accompagnateurs

10. Le cahier des charges concernant l'accréditation des formateurs dans le cadre des formations dédiées à l'EPP

10.1. La mission du formateur

Aider le formé à se transformer au niveau cognitif, affectif et social. Cela par rapport à des apprentissages de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Il s'agit d'un changement qualitatif plus ou moins profond dans une logique non d'accumulation mais de structuration. Il s'agit de transmettre des connaissances avec le souci de mettre en place un environnement qui aidera le formé à se questionner sur ses pratiques, à modifier certains de ses comportements, certaines de ses attitudes, certaines de ses connaissances et certaines de ses représentations.

10.2. Pour accréditer un candidat aux fonctions de formateur :

- Rechercher les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que le formateur devrait posséder (idéal type théorique). Construire le référentiel qui permettra de réaliser l'accréditation des formateurs. Le formateur doit être accrédité sur le référentiel éducatif et sur le référentiel de formation.

NB : le formateur n'est pas un expert de la pathologie mais de la formation.

- A partir du référentiel rechercher les obstacles statistiques à l'apprentissage de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes pour les formateurs.

11. Le cahier des charges concernant l'accréditation des organismes de formation candidats aux formations dédiées à l'EPP

Rechercher les critères de garantie de qualité que les organismes de formation devraient remplir (idéal type théorique). Construire le référentiel qui permettra de réaliser l'accréditation des organismes de formation.

12. Comment se former et acquérir les savoirs et les compétences reconnus par la communauté scientifique, l'Université et par la profession

Pour pouvoir correspondre à ces cahiers des charges depuis plus de 5 ans il a été réalisé des partenariats de formation en Sciences de l'Éducation avec des Institutions de santé : IFCS-Ré-éducation de Montpellier (tel : 04 67 54 76 55) et sur Paris par la Coordination ARB (tel : 01 40 03 57 26). Ces formations universitaires en Master 1 pour les cadres de santé et en Master 2 de 300 heures sur 18 mois sont coordonnées par des MK qualifiés en Sciences de l'Éducation. Le niveau Master 2 est reconnu dans tous les pays d'Europe en Bac + 5.

Les résultats des mémoires de Master des étudiants puis pour certains en thèse contribuent à la valorisation professionnelle individuelle et collective et au développement de connaissances et de savoir-faire propres à La MK validés par la communauté scientifique. La construction d'une Discipline Universitaire indispensable à l'autonomie de pensée, d'écriture, de discours, d'exercice (accès direct, droit de prescription ...) et à l'amélioration de la qualité des pratiques (soins, EPP, management, formation, éducation, enseignement) devient possible.

13. Pourquoi et comment une discipline en Masso-Kinésithérapie ?

● Une discipline en Masso-Kinésithérapie

Pour améliorer la qualité des pratiques de soins, de formation - et la santé des patients il est nécessaire de créer une Discipline Universitaire en Masso-Kinésithérapie. La discipline permettra d'organiser et de mettre en œuvre des cursus de formation et des projets de recherche adaptés aux nécessités de santé publique actuelles et à venir.

● La formation Initiale :

La discipline gérée par des Enseignants-Chercheurs Masseurs-Kinésithérapeutes (MK) habilitera un diplôme d'Etat de niveau Master 1 (240 ECTS) dont la délivrance sera entièrement gérée

par des MK. Ce diplôme sera reconnu par le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la santé. Le droit d'exercice est donné par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Les IFMK deviendront des IUFMK (Institut universitaire de formation des masseurs-kinésithérapeutes).

● La Formation Toute la Vie :

La discipline habilitera un diplôme Master 2 professionnel (300 ECTS) pour former les cadres de santé dans des fonctions de cadres hospitaliers et pour les cadres dans des fonctions de formateurs en IFMK.

La discipline habilitera des Master 2 professionnel spécifique aux MK pour préparer aux fonctions d'ostéopathe, de kinésithérapie respiratoire, d'éducation en santé, ...

● La Formation Doctorale :

La création de plusieurs laboratoires de recherche habilités par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la santé, orientés sur les problématiques de la MK dans sa multiréférentialité contribuera à une réelle politique de recherche : identification des priorités ; évaluation de la scientificité des pratiques, des écrits, des discours, des techniques ; soutenances de thèses dans la discipline, productions scientifiques de connaissances et de techniques.

Les résultats de ces travaux de recherche enseignés en formation initiale et en formation continue en MK conduiront les MK à développer de nouvelles manières de penser, d'écrire, de parler et de pratiquer. Les MK passeront d'une posture d'agent prescrit à une posture d'auteur prescripteur.

Le nombre de MK possédant une thèse et/ou une Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) et/ou inscrits dans une discipline d'accueil est très important. Ces MK sont prêts sur le plan scientifique et administratif à gérer la discipline. Pour y parvenir il est nécessaire et indispensable que la majorité des MK convergent sur cet objectif par leurs discours et leurs écrits. La décision politique de création d'une discipline à titre expérimental sur Marseille et sur Paris par exemple est possible.



Par la discipline il pourra être obtenu l'accès direct du patient au MK, l'augmentation de la rémunération des actes de MK, un droit de prescription élargi du MK...

13. Priorités actuelles pour la MK, l'EPP et la Formation

Il est impératif pour la défense et la promotion de la profession que les cahiers des charges concernant l'EPP soient écrits conformément aux données réglementaires et scientifiques actuelles et soient respectés par toutes les Tutelles. La HAS,

le Conseil de l'Ordre National et les Conseils Régionaux et Inter-Régionaux de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes veilleront très certainement aux contenus et au respect des cahiers des charges.

Je remercie vivement Eric Pastor, Didier Evenou, René Couratier, Jean Luc Gérardi, Dominique Pelca, Jean Serri, Pascal Agard, Daniel Moine, Stéphane Michel, Tristan Maréchal ... et bien d'autres MK dont la liste est trop importante pour tous les citer, qui soutiennent et/ou mettent en œuvre tout ou partie de ce projet.

« Nous avons écrit ce livre pour servir de manuel de référence à tous les étudiants, les formateurs et les professionnels qui doivent réaliser un mémoire de fin d'étude et/ou un mémoire de recherche et/ou des travaux scientifiques.

C'est un guide simple d'utilisation qui permet de respecter la rigueur scientifique pour conceptualiser, écrire et soutenir son mémoire.

Par la mise à disposition très accessible des procédures de production et de présentation de résultats scientifiques ce manuel contribue à l'amélioration de la qualité des soins, de l'éducation et de la formation »

Franck Gatto et Jean Ravestein

NOUVEAUTÉ

LE MEMOIRE
penser, écrire, soutenir, réussir
Franck Gatto, Jean Ravestein
 2008 - isbn: 978 2 84023 560 6
 - 120 pages

Prix : 20 €

Comment problématiser des thèmes, conceptualiser son mémoire, mettre en œuvre un dispositif de recherche rigoureux et ancré dans la pratique professionnelle ?
 Comment choisir et utiliser sur le terrain une méthode de recherche scientifique ?
 Comment construire des outils d'enquête validés, choisir une population, réaliser un protocole de recherche, recueillir et traiter des données ?
 Comment présenter des résultats scientifiques et les confronter aux théories, aux modèles, aux techniques et aux pratiques ?
 Comment penser, planifier, construire, écrire et soutenir son travail ?
 Comment auto-évaluer la production écrite et le soutenance orale de son mémoire ?
 Comment réussir son mémoire ?

Vous cherchez à répondre facilement à ces questions essentielles concernant la réalisation d'un mémoire professionnel de fin d'étude ou d'un mémoire universitaire de qualité dans les domaines de la santé, du travail social, des activités physiques et sportives, de l'ingénierie, de l'encadrement et du management.
 Ce manuel de référence vous guidera concrètement tout au long de votre travail jusqu'à la réussite de votre mémoire.

BON DE COMMANDE
(Nous acceptons les bons de commande administratifs)

Titre	Prix	Quantité	Total
Frais de port			5€
Total			...€

Je joins le règlement à la commande :
 Chèque bancaire ou Postal
 Carte Bleue - Visa - Eurocard - Mastercard - AMEX

Expiration: [] [] [] CVC Code (3 derniers chiffres au dos de la carte): [] [] []

Nom: _____ Prénom: _____ Spécialité: _____
 Adresse: _____ Date: _____ Signature: _____

A renvoyer à : Sauramps Médical, 11, boulevard Henri IV - 34000 MONTPELLIER
 Tél. : 04 67 63 68 80 - Télécopie : 04 67 52 59 05
 ou Sauramps Médical, 11, rue Primatice - 75013 PARIS
 Tél. : 01 40 09 27 71 - Télécopie : 01 40 09 80 71

www.livres-medicaux.com